AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES - AHE

REPORTING

Communication Publicitaire

31/03/2024

OBLIGATAIRE ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **(C) 123,33 (EUR)**
(D) 85,30 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **2 726,72 (millions EUR)**
Code ISIN : **LU0389812933**
Code Bloomberg : **(C) CAIGBEC LX**
(D) CAIGBED LX
Indice de référence :
100% JP MORGAN GBI GLOBAL IG EURO HEDGED
Eligibilité : **-**

Objectif d'investissement

Cet ETF a pour objectif de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) à la hausse comme à la baisse.

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 **2** 3 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 4 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures*

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

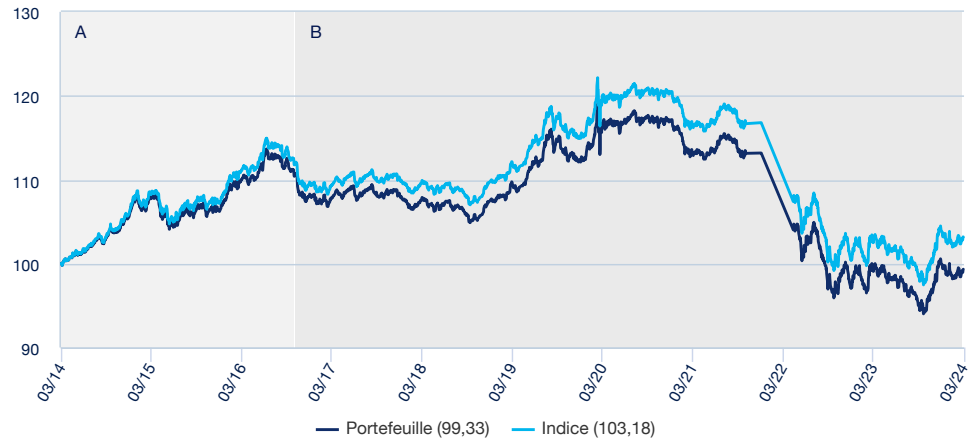

A : Simulation effectuée sur la base des performances réalisées entre le 25 septembre 2008 et le 30 octobre 2016 par le Compartiment luxembourgeois « INDEX GLOBAL BOND » de la SICAV « AMUNDI FUNDS » gérée par Amundi Asset Management et absorbée par AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES le 31 octobre 2016.
B : Performance du Compartiment depuis la date de son lancement

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 29/12/2023	1 mois 29/02/2024	3 mois 29/12/2023	1 an 31/03/2023	3 ans 31/03/2021	5 ans 29/03/2019	Depuis le 25/09/2008
Portefeuille	-0,75%	0,68%	-0,75%	-0,06%	-12,00%	-9,35%	23,47%
Indice	-0,79%	0,69%	-0,79%	0,27%	-11,20%	-7,88%	31,19%
Ecart	0,04%	-0,02%	0,04%	-0,33%	-0,79%	-1,47%	-7,73%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	3,14%	-14,26%	-3,38%	4,50%	4,31%	-0,64%	-0,10%	1,94%	0,43%	7,88%
Indice	3,52%	-13,98%	-3,09%	4,88%	4,72%	-0,35%	0,40%	2,34%	1,02%	8,37%
Ecart	-0,38%	-0,28%	-0,30%	-0,38%	-0,41%	-0,29%	-0,50%	-0,40%	-0,59%	-0,49%

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	4,92%	5,11%	4,80%
Volatilité de l'indice	4,99%	5,13%	4,81%
Tracking Error ex-post	0,41%	0,28%	0,29%
Ratio de sharpe	-0,77	-1,09	-0,53
Ratio d'information	-0,80	-1,13	-1,07

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Le Ratio de sharpe est un indicateur statistique qui mesure la performance du portefeuille par rapport à un placement sans risque

Indicateurs du portefeuille (Source : Fund Admin)

	Portefeuille
Sensibilité [1]	6,94
Notation Moyenne [2]	A+
Taux de rendement	3,41%

[1] La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

[2] Basée sur les obligations et les CDS mais tout autre dérivé exclu.

Nombre de valeurs du portefeuille : **1073**

** Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile.* ***Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.*** *Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier…). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.*

AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES - AHE

REPORTING

Communication Publicitaire
31/03/2024

OBLIGATAIRE

Stéphanie Pless

Responsable Gestion Indicielle Obligataire

Olivier Chatelot

Gérant de portefeuille principal

Commentaire de gestion

Le mois de mars a débuté avec le recul de l'inflation en Zone Euro porté notamment par l'Allemagne et la France. Le chiffre publié ressort à 2.6% en février contre 2.8% le mois précédent. En Allemagne, l'inflation sur un an recule (de 2.9% à 2.5% en février) et ressort en baisse par rapport aux prévisions (2.6%). De même pour la France qui passe sous la barre des 3% pour la première fois depuis début 2022, avec 2.9% contre 3.1% le mois précédent.
Bien que toujours au-dessus des 2% souhaités, la tendance en Zone Euro est à la baisse progressive et permet ainsi à la BCE d'être davantage optimiste sur ses prévisions. Cette dernière les a revus en les ramenant de 2.7% à 2.3% pour 2024 et estime atteindre son objectif de 2% en 2025.
Lors de sa réunion du 7 mars, la BCE a décidé de maintenir ses taux inchangés pour la quatrième fois consécutive. Christine Lagarde a souligné la progression faite sur l'inflation mais a estimé que cela n'est pas suffisant pour entamer la baisse de taux et souhaite attendre davantage de données avant de se prononcer. Les chiffres de juin seront donc très attendus et déterminants avant toute action. Aujourd'hui, le consensus s'oriente vers une première baisse de taux en juin 2024.
Outre Atlantique, l'inflation augmente légèrement et passe à 3.2% en février contre 3.1% le mois précédent. Toutefois, hors énergie et alimentation, l'inflation sous-jacente recule (de 3.9% à 3.8%) principalement portée par les services.
Les derniers chiffres d'inflation ne permettent toujours pas à la FED de baisser les taux, Jerome Powell a décidé de laisser les taux inchangés pour la cinquième fois consécutive car les progrès réalisés ne sont pas ancrés. D'autant plus que l'économie américaine s'est montrée robuste avec des indicateurs solides. Le PIB américain a été revu à la hausse passant de 3.2% à 3.4% au dernier trimestre 2023, ce qui a rassuré la banque centrale américaine et confirmé qu'il n'est pas urgent de baisser les taux pour le moment.
En Zone Euro, le PIB est resté stable durant le quatrième trimestre 2023 et l'emploi a augmenté de +0.3%. D'après les dernières estimations, le PIB de la zone euro devrait croître progressivement passant à 0,6 % en 2024, à 1,5 % en 2025 et 1,6 % en 2026.
Enfin, autre chiffre qui aura marqué le mois de mars en Zone Euro, la publication du déficit public français pour l'année 2023 qui s'élève à 154 Mds € (soit 5.5% du PIB contre 4.9% en 2022). Le gouvernement a lancé un plan d'urgence pour réduire le déficit budgétaire à 4.4% du PIB et table sur une réduction à 2.7% du PIB d'ici 2027. L'attention se porte désormais sur les agences de notation qui pourraient dégrader la note « AA » de la France et aurait un impact sur le coût de ses emprunts. D'autant plus que Moody's a jugé « improbable » l'objectif de réduction énoncé par la France et se prononcera officiellement fin avril sur la note de la dette française.
Dans ce contexte, on observe une légère baisse des taux. Le taux à 10 ans américain termine le mois de mars à 4.20%, soit -5 points de base (pdb) par rapport au mois précédent. De même pour la Zone Euro, avec le taux à 10 ans français qui ressort fin mars à 2.81% (-7 pdb) tandis que le Bund allemand affiche 2.30% (-11 pdb). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.67% (-16 pdb) et 3.15% (-13 pdb).

Ce portefeuille est géré de manière indicielle par rapport à l'indice J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global). Nous réduisons au maximum l'exposition relative en sensibilité entre le portefeuille et son indice, en investissant sur un nombre de titres restreint, permettant d'assurer un risque minimal.

Répartition du portefeuille (Source : Amundi)

Par maturité (source : Amundi)

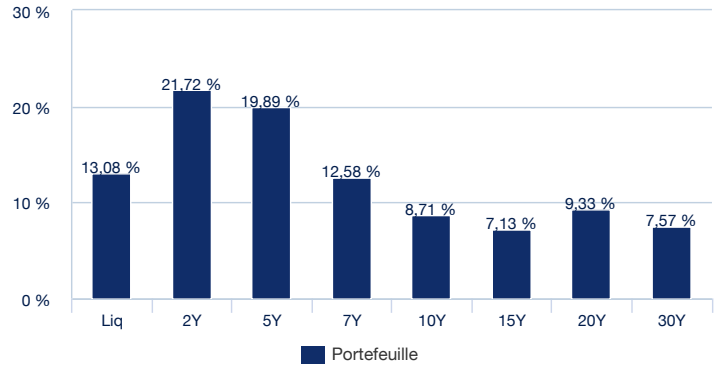

Par notation (source : Amundi)

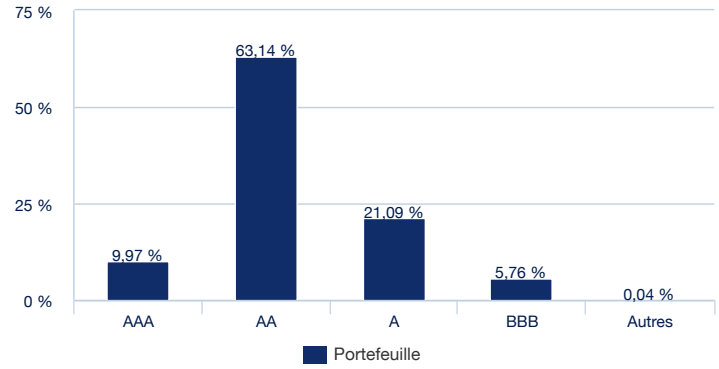

Par type d'émetteur (source : Amundi)

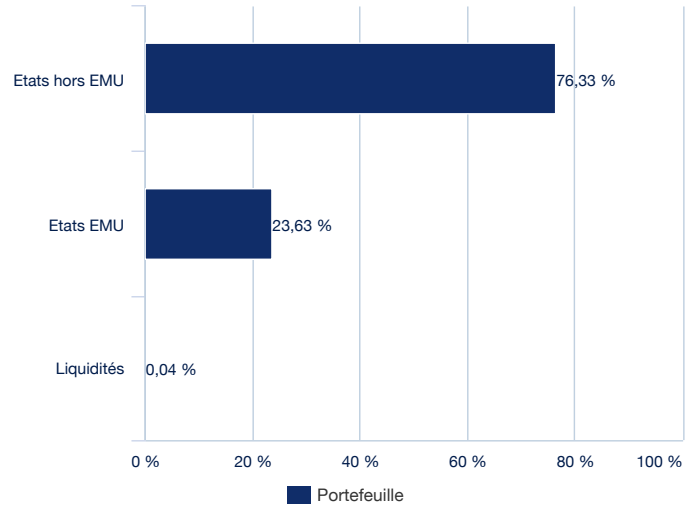

Par pays (source : Amundi)

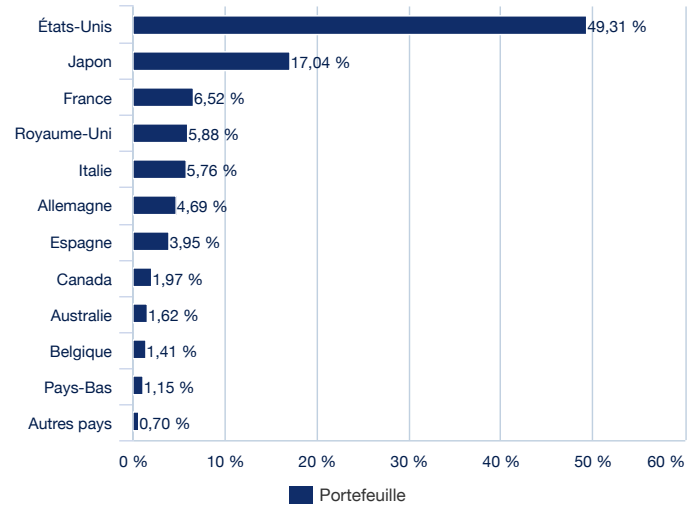

AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES - AHE

REPORTING

Communication Publicitaire
31/03/2024

OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV
Droit applicable	de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création de la classe	29/06/2016
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	-
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) LU0389812933 (D) LU0389813071
Code Bloomberg	CAIGBEC LX
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:00
Frais d'entrée (maximum)	3,50%
Frais Gestion Financiere Direct	0,20% TTC
Commission de surperformance	Non
Commission de surperformance (% par an)	-
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,35% (prélevés) - 30/09/2022
Coûts de transaction	0,03%
Frais de conversion	1,00 %
Durée minimum d'investissement recommandée	4 ans
Historique de l'indice de référence	25/09/2008: 100.00% JP MORGAN GBI GLOBAL IG EURO HEDGED
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+3
Date de valeur souscription	J+3
Particularité	Non

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. La durée du fonds est illimitée. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.